



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a adopté le 5 novembre 2018 le règlement suivant.

RÈGLEMENT NUMÉRO 395

RÈGLEMENT NUMÉRO 395 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 373 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUTORISER L'USAGE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SERVICES CONNEXES (6722) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE I-1, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Tous ceux et celles qui veulent prendre connaissance de ce règlement peuvent le faire en se présentant au bureau de la municipalité sur les heures normales de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 13^e jour de novembre deux mille dix-huit.


Mélania Gagné, secrétaire-trésorière